

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15](#)
(2)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin aux gérants de La Démocratie pacifique, 24 juillet 1847](#)

Jean-Baptiste André Godin aux gérants de La Démocratie pacifique, 24 juillet 1847

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[La Démocratie pacifique \(Paris, 1843-1851\)](#) est destinataire de cette lettre
[Lhermitte](#) est cité(e) dans cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (2)

Collation 2 p. (84, 85)

Nature du document Copie manuscrite

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin aux gérants de La Démocratie pacifique, 24 juillet 1847, Équipe du projet FamiliLettres (Familièstère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 02/12/2025 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/26427>

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamillistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)
Date de rédaction[24 juillet 1847](#)
Lieu de rédactionGuise (Aisne)
Destinataire[La Démocratie pacifique \(Paris, 1843-1851\)](#)
Lieu de destination2, rue de Beaune, Paris

Description

RésuméGodin adresse aux gérants de *La Démocratie pacifique* un effet de 147,50 F pour ses abonnements à *La Démocratie pacifique* et à *La Phalange*, pour ses versements à la rente de l'École sociétaire, pour l'abonnement de Gosse de Prisches au numéro de huitaine de la *Démocratie pacifique* et pour les versements à la rente de ce dernier et de Lhermitte d'Esquéhéries. Godin informe ses correspondants que Gosse, qui avait payé un abonnement d'un an l'année précédente, n'a reçu le journal que pendant trois mois.

NotesUne copie de la même lettre se trouve sur les pages 21-22 du registre FG 15 (1) conservé au Cnam. Lieu de destination : le siège de *La Phalange*, de *La Démocratie pacifique* et de l'École sociétaire se trouve à Paris au 6, rue de Tournon en 1843, puis au 10, rue de Seine à partir du 16 janvier 1844, et enfin au 2, rue de Beaune à partir du 27 septembre 1846.

SupportL'appel de la lettre, « Messieurs et amis les gérants de la Démocratie pacifique », est souligné au crayon rouge.

Mots-clés

[Critiques](#), [Finances personnelles](#), [Périodiques](#)

Personnes citées

- [Gosse \[monsieur\]](#)
- [Lhermitte \[monsieur\]](#)

Œuvres citées[La Démocratie pacifique, Paris, 1843-1851](#).

Lieux cités

- [Esquéhéries \(Aisne\)](#)
- [Prisches \(Nord\)](#)

Informations biographiques sur les

correspondant·es et les personnes citées

NomLa Démocratie pacifique (Paris, 1843-1851)

GenreNon pertinent

Pays d'origineFrance

Activité

- Fouriérisme
- Presse

BiographieJournal quotidien, organe de l'[École sociétaire](#) succédant à *La Phalange*. *La Démocratie pacifique : journal des intérêts des gouvernements et des peuples*, est publié à Paris de 1843 à 1851. [Victor Considerant \(1808-1893\)](#) en est le rédacteur en chef.

NomLhermitte

GenreHomme

Pays d'origineInconnu

ActivitéFouriérisme

BiographieAmi de Jean-Baptiste André Godin résidant à Esquéhéries (Aisne) dans les années 1840. Les deux hommes font ensemble leurs premiers pas dans le mouvement fouriériste en 1842-1843.

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 29/06/2022

Dernière modification le 26/04/2023

Doubler pour la sorte soit 40 mille Pils
 les charbons et autres matières y entrent pour
 un quart environ et paient la ^{type} subvention
 Dans les magasins on se les prenait soit 10 mille Pils
 j'ai donc pu faire venir en 1845 50 mille Pils
 sur la ligne m^{re} 14 dont 40 mille sur un parcours
 de 2 Kilomètres seulement et 10 mille sur toute
 la ligne le ~~prix~~ de ma subvention est ~~pres de~~
 supérieur à celui de mes transports les ports voisins
~~font mille fois plus de transport par une ligne et beaucoup d'industriels qui en~~
~~ont fait plus que moi en 1845~~ Le ~~prix~~ que j'ai payé
 par tous les moyens qui me seraient demandés
 vous permettra ~~et le~~ ~~profet~~ d'apprécier la justice
 de ma réclamation à laquelle j'ai toute confiance
 que vous ferez droit

Je suis avec le plus profond respect

M^r le préfet

Votre très humble et obéissant

Paris

Lequel

Messieurs et ~~amis~~ les Gérants de la Démocratie Progrès
 je vous adresse sous ce pli un effet au 31 août
 prochain de 144,50 dont vous trouverez ^{reste part} les ~~restes~~ de
 l'application qui doit être faite

Monsieur Gosse que je vous fais inscrire à
 la rente et dont je reçois l'abonnement au ~~la~~
 D^r ~~sy~~ était son dernier, abonné pour un an
 il ne m'a pas le Journal que 3 mois il a cessé
 de lui parvenir au mois de 7^e dernier sans aucun
 avis. il a donc perdu 9 francs sur son abonnement
 serait-ce la faute du commissionnaire qui était chargé
 de faire l'abonnement?

Qu'il y aigne Messieurs et amis l'assurance de
 mon entier dévouement et de ma sympathie

employé de mon mandat

au 31 août prochain de 144,50

pour mettre l'échancier de mes abonnements
au 31 2^e trimestre ^{mes paiements} ma rente

5 mois à la D. p. et à la phalange 24.50
six mois à la rente 12

pour le compte de
Monsieur Godde à prières (nou)

6 mois au n° de huitaine 6

6 mois à la rente 6

pour
Monsieur Chermite Desquairies
un trimestre à la rente

36
144 50

verins

27

Monsieur ouvrier
j'ai vu dernièrement M. Delauriers et
Léonide à Paris tout est toujours comme que l'espérance
na pas lieu je lui prie de me faire un jour mais
il me répondra encore que ses occupations ne lui
permettaient pas de paroir à jour il m'a promis
toutefois le faire le plus tôt qu'il lui paraît possible
est à savoir quand cela viendra

sera-t-il nécessaire de faire une nouvelle commotion
aux esprits quand le jour sera fait? et dans
le cas où M. Léonide laisserait encore longtemps
cette affaire en souffrance quelles seraient les mesures
à prendre?

par M. Delauriers

Levesque

27

M. Bouvier

j'ai vu votre estimée lettre datée du 9 et
il me vint une surprise en lisant que vous n'avez pas
encore vu depuis M. Desquairies qui étant à la
son établissement ne peut jusqu'à présent pour
à y consacrer à l'espérance. mais il m'a promis
faire ses efforts pour le faire prochainement
je vous serai infiniment reconnaissant si vous
faite vos efforts pour ne pas laisser échapper le